



**ASSEMBLEE GENERALE AVB DU VENDREDI 8 JUIN 2007 A BELMONT  
Grande Salle, Coin d'En Haut (en face de l'Auberge communale)  
BELMONT**

**PROCES-VERBAL**

Le Président Central, M. Yves Meylan ouvre l'Assemblée à 19h50 et salue les délégués des clubs convoqués.

Il salue également la présence de M. Luc Anex, Membre d'honneur et de Mme Catherine Schiesser, municipale de Belmont et présidente des Cancoires sportifs.

Mme Catherine Schiesser présente la Commune et souhaite à tous de bons débats.

M. Y. Meylan la remercie ainsi que le club de Belmont pour l'organisation de la soirée et leur remet un fanion souvenir.

Se sont excusés :

M. Roland Bandi, Membre du CC AVB

M. Marcel Parietti, Délégué au sport associatif

Swiss Basketball

M. Jacques Delessert, Président Central d'honneur

Mme Eliane Rolaz, Membre d'honneur

Mme Dominique Leemann, Membre d'honneur

M. Jean Neuhaus, Membre d'honneur

Club BBC Gland

**1.- CONTROLE DU DROIT DE PARTICIPATION, SIGNATURE DE LA LISTE DE PRESENCE ET RETRAIT DU MATERIEL DE VOTE**

Clubs convoqués :

29 clubs actifs

**Clubs présents :**

**26 clubs présents avec droit de vote**

8 clubs avec 1 voix

carton de vote jaune

18 clubs avec 2 voix

carton de vote vert

**Total des voix : 44**

Clubs sans droit de vote

Arrivée en cours d'Assemblée

Espérance Pully et Nyon Féminin

Club absent

BBC Gland (excusé)

**2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour, adressé à tous les clubs avec la convocation, est adopté sans modification.

**3.- NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTROLE ET DES SCRUTATEURS**

Nomination de l'organe de contrôle :

M. Didier Jaquerod, Président de la Commission de Recours AVB.

Nomination des scrutateurs :

Mme Cosette Bovard (BC Belmont)

M. Jean-Jacques Schilt (Morges Basket)

**4.- RAPPORTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE LA SAISON 2006/2007**

- |                                   |                                    |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| a) Président Central              | f) Sous-Commission des entraîneurs |
| b) Commission des arbitres        | g) Dérogations (Comité Central)    |
| c) Commission Technique           | h) Commission Discipline & Protêts |
| d) Sous-Commission des sélections | i) Commission de Recours           |
| e) Sous-Commission Minis          |                                    |

M. Y. Meylan signale que les rapports qui ont été envoyés à tous les clubs avec la convocation ne seront pas relus.

Il passe la parole à M. Luca Gradassi pour le rapport de la Sous-Commission des entraîneurs.

M. L. Gradassi lit son rapport et rappelle qu'un cours animateur « Basket pour enfants » est organisé les :

1<sup>er</sup> week-end : 23 et 24 juin 2007

2<sup>ème</sup> week-end : 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2007

M. L. Anex (Echallens) demande la situation concernant les cours de formation des arbitres.

M. B. Vanderstraeten, Pdt des arbitres annonce les 5 nominations de fin de saison et informe que les autres candidats qui n'ont pas encore terminé leur formation seront convoqués par la Commission des Arbitres en début de saison prochaine.

M. Y. Meylan salue l'arrivée de M. Marcel Pasche, Membre d'honneur et les représentants des clubs Lausanne Basket et NWO Basket.

#### **5.- APPROBATION DES RAPPORTS ET DECHARGE AUX ORGANES DE L'AVB**

2 abstentions

**Accepté à la majorité.**

#### **6.- ELECTION SUPPLEANT VERIFICATEUR DES COMPTES**

##### **VERIFICATEURS DES COMPTES 2007/2008**

BBC BELMONT a terminé son mandat.

SAINT-PREX BBC passe rapporteur.

VEVEY RIVIERA BASKET passe membre.

**PULLY BASKET se propose comme suppléant.**

**Accepté à l'unanimité.**

#### **7.- ADMISSIONS, MUTATIONS ET DEMISSIONS CLUBS**

##### **DEMANDE D'ADMISSION**

##### **B.C. ANEMOS**

M. Y. Meylan annonce la demande d'admission du B.C. Anemos et passe la parole à son représentant pour la présentation de leur équipe.

**Le club est admis à l'unanimité.**

##### **MUTATION**

Aucune.

##### **DEMISSION**

Aucune.

#### **8.- PROPOSITIONS STATUTAIRES (art. 12.2 SC) - étude et votations**

(l'annexe a été envoyée à tous les clubs avec la convocation)

##### **PROPOSITION DE LA COMMISSION DE RECOURS**

##### **Modification des Statuts Centraux**

##### **ARTICLE 36 NOUVEAU**

**36.1 La Commission est compétente pour statuer sur les recours contre les décisions :**

- a) de l'association vaudoise de basketball ou de ses instances, y compris celle d'exclusion d'un membre.
- b) de toute Commission de l'AVB, dont notamment de la Commission Discipline et de Protêts en matière disciplinaire, à l'exclusion de ses décisions sur protêts.

- 36.2 La Commission de Recours est composée d'un président et d'un vice-président, juristes de formation si possible, et de deux à quatre suppléants choisis parmi des clubs différents de l'association.**
- 36.3 Les membres de la commission doivent être indépendants ; ils ne peuvent être membres d'un autre organe de l'AVB.**
- 36.4 Un règlement établit la procédure à suivre devant la commission de recours.**
- 36.5 Les membres de la commission de recours sont nommés séparément par l'assemblée générale, de même que les suppléants.**
- 36.6 Les décisions de la Commission prises en application des statuts et règlements cantonaux, y compris en matière disciplinaire, sont rendues en dernière instance et ne sont pas susceptibles de recours.**

**Les décisions prises en application des règles de jeu de la FIBA ou en vertu des dispositions de SWISSBASKETBALL sont susceptibles de recours au Tribunal arbitral de SWISSBASKETBALL.**

M. Didier Jaquerod, Pdt de la Commission de Recours explique que cette proposition de modification est dans le but de rendre les statuts compatibles avec le nouveau Règlement de la Commission de Recours qui avait été adopté à l'AG du 18 juin 2004 à St-Prex.

**L'article 36 nouveau est accepté à l'unanimité.**

#### **PROPOSITIONS DU COMITE CENTRAL**

##### **NOUVEAU REGLEMENT TECHNIQUE AVB**

M. M. Berthet (Pdt Technique) explique que la nouvelle date du 10 septembre pour le retour des formulaires « Minimes et Ecoliers » est proposée pour que les championnats puissent commencer un peu plus vite.

Il précise que les autres modifications ont été faites dans le but d'adapter le Règlement Technique AVB avec celui de la COBB.

M. M. Pasche (Pully Basket) demande de préciser à l'art. 3.4 quelles directives ?

Le Comité Central AVB propose de rajouter à la fin de la dernière phrase de l'art. 3.4 : « Les champions vaudois de chaque catégorie sont déterminés selon les directives : **l'organisation des championnats.**

**Le nouveau Règlement Technique AVB, avec les propositions de modification, est accepté à l'unanimité.**

##### **NOUVEAU REGLEMENT DE LA COMMISSION DISCIPLINE ET PROTETS**

M. M. Berthet donne quelques explications sur les propositions de modification et répond aux diverses questions.

On soulève le problème de la suspension d'un joueur qui participe à plusieurs championnats.

M. M. Voide (Vice-Pdt Technique) précise que le joueur est suspendu de toute activité basket jusqu'à la date fixée.

M. C. Santi (Renens Basket) demande si les autres AR de la COBB pratiquent le même changement.

M. M. Voide informe que tous les représentants des CDP des AR se réuniront le 22 juin à Berne pour unifier tous les règlements.

Votation :

2 abstentions

**Le nouveau Règlement de la Commission Discipline et Protêts, avec les propositions de modification, est accepté à la majorité.**

## **9.- PROPOSITIONS DU CC ET DES CLUBS**

### **CHAMPIONNAT « CADETS »**

M. M. Berthet propose sur demande du club d'Epalinges d'organiser un tournoi pré-qualificatif les 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2007 dans le but de créer un groupe fort dès le début du championnat afin de mieux préparer les équipes pour le tournoi qualificatif COBB du 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2007.

Il explique que le tournoi serait organisé selon les résultats de la saison précédente.

Après discussions, M. J. Fernandez (Resp. du Calendrier) suggère de retenir l'idée de M. Michel Horacsek (La Tour) et propose :

#### 1<sup>er</sup> week-end de septembre

Au maximum 3 matchs pour désigner les 6 équipes qui seront dans le groupe fort.

Les autres équipes seront dans un groupe moyen.

#### Week-end précédant le tournoi qualificatif COBB

Organisation de quelques matchs pour départager les meilleures équipes qui désirent participer au tournoi qualificatif COBB.

M. Y. Meylan demande un vote consultatif sur l'idée de proposition de M. M. Horacsek.

24 oui

6 non

5 abstentions

La proposition de M. M. Horacsek sera étudiée.

Vote sur l'application de la proposition :

Saison 2007-2008

8 oui

Saison 2008-2009

23 oui

**Le Comité Central AVB préparera un projet pour la saison 2008-2009.**

## **10.- NOMINATION DU CLUB ORGANISATEUR DE L'AG 2008**

M. Y. Meylan annonce la candidature du club **URBA BBC.**

**Elle est acceptée avec les applaudissements.**

**La date est fixée au jeudi 12 juin 2008.**

### APC 2007

M. Y. Meylan communique la date :

**- mercredi 21 novembre 2007 à Maillefer (Lausanne)**

## **11.- DIVERS**

### **CLUBS JUBILAIRES**

Y. Meylan annonce les clubs jubilaires 2007 :

5 ans	PM Lausanne BC
15 ans	Urba BBC
20 ans	BC Belmont
35 ans	Romanel Basket
45 ans	Renens Basket
50 ans	BBC Gland
55 ans	Vevey Riviera Basket

### **PALMARES DES CLUBS VAUDOIS – SAISON 2006/2007**

M. Y. Meylan cite les titres vaudois et COBB et félicite les clubs.

Il remet les fanions des champions vaudois « Seniors » qui n'ont malheureusement pas pu être distribués à temps aux équipes ainsi que les fanions des vainqueurs des Coupes Vaudoises « Minimes et Ecoliers »

#### **MEMBRE HONORAIRE**

M. Y. Meylan rappelle que M. Roland DORTHE a été nommé membre honoraire lors de l'AG 2006 au Sentier.

Il lui décerne un diplôme de membre honoraire et lui remet un fanion souvenir.  
Il est félicité avec les applaudissements.

Il remet également une petite attention à Mme Karen Logoz pour son dévouement lors des journées des coupes vaudoises « Minimes et Ecoliers »

#### **SELECTIONS**

M. M. Berthet donne quelques informations sur les activités des sélections.

Il conseille aux dirigeants d'encourager leurs entraîneurs de mieux travailler la base et informe que l'AVB est disposée à organiser un « clinic » si les clubs sont intéressés.

#### **CHAMPIONNATS COBB**

M. M. Berthet informe que la COBB essayera de mettre sur pied un championnat U25 filles pour la saison 2008-2009.

#### **CAS CDP**

M. M. Voide signale que des amendes n'ont pas été réglées.

Il informe que les joueurs qui ne seront pas en ordre financièrement ne pourront pas jouer sous peine de forfait.

#### **SELECTIONS**

Mme M.-R. Fernandez (Esp. Pully) demande s'il est possible de ne pas programmer de tournoi de sélection à l'étranger à la même date que les championnats suisses.

M. M. Berthet informe qu'un seul tournoi a été trouvé pour les Benjamines à cette date.

#### **COBB**

M. J. Alder (Cossonay) fait remarquer que la COBB prend des décisions comme elle veut et propose que l'on crée une commission des clubs au sein de la COBB.

M. M. Berthet explique les différents problèmes qui se sont passés cette saison et annonce la démission de M. Michel Bendayan, Pdt de la COBB.

Il informe qu'il y aura une nouvelle organisation à partir de la saison prochaine et donne quelques précisions.

Il répond aux diverses questions.

#### **COUPES VAUDOISES MINIMES ET ECOLIERS**

Mme K. Logoz demande s'il est possible de ne pas placer de matchs de championnat « Minimes et Ecoliers » le jour des Coupes Vaudoises.

Elle suggère à l'AVB de fixer, à l'avenir, les matchs Minis le samedi et les matchs Ecoliers le dimanche pour pouvoir finir plutôt.

Elle fait remarquer que certains clubs n'étaient pas très contents de la formule des coupes avec les têtes de série.

M. M. Berthet annonce que le responsable du calendrier préparera une nouvelle formule pour la saison prochaine.

#### **COUPES VAUDOISES « JEUNESSE »**

Mme M.-R. Fernandez (Esp. Pully) demande pourquoi l'AVB n'a pas organisé de coupe vaudoise « Juniors féminines » avec 4 équipes.

M. M. Berthet fait remarquer que selon le Règlement Technique les coupes sont organisées à partir de 8 équipes.

#### **COURS BASKET POUR ENFANTS**

M. L. Gradassi annonce un changement à partir de la saison prochaine et informe que :

- les participants qui auront suivi le 1<sup>er</sup> cours de 2 jours obtiendront une attestation d'assistant pour une durée d'une année
- les participants qui auront suivi le cours sur les deux week-ends (4 jours) deviendront moniteur basket pour enfants.

M. Y. Meylan lève la séance à 21h50 et invite les délégués à l'apéritif offert par la Commune de Belmont.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL

Mme M.-J. MEYER, Secrétaire

28.06.2007/mjm